

Communiqué

Electricité

Paudex et Lausanne partenaires pour la distribution de l'électricité dès le 1^{er} janvier 2023

Les communes de Paudex et Lausanne collaborent depuis de nombreuses années dans des projets ou des activités ponctuelles. Afin d'offrir à ses habitant-e-s un service performant et de proximité dans le domaine de l'électricité, la commune de Paudex a conclu un contrat de partenariat avec les Services industriels de Lausanne (SiL).

Qu'il s'agisse de la voirie, de l'eau, des déchets, des énergies ou de la mobilité, les communes de l'agglomération lausannoise se soutiennent et s'entraident mutuellement. En 2014, puis en 2017, Lausanne avait signé une convention de partenariat avec les communes de Paudex, Pully et Belmont pour la gestion des services techniques.

Les SiL et la commune de Paudex ont une longue collaboration dans les domaines de l'eau, du gaz et de l'électricité. Pour renforcer cette collaboration avec les SiL, la commune de Paudex leur confie la fourniture de l'énergie électrique dès le 1^{er} janvier 2023 et permet ainsi à ses citoyens d'accéder à une énergie régionale 100% renouvelable (nativa®) à des prix très compétitifs.

De plus, ils auront accès au portail internet pour clients «MySiL » qui leur permettra de consulter en tout temps leurs factures d'électricité, de relever leur compteur en ligne et de connaître leur consommation.

Les Municipalités de Lausanne et de Paudex

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Farhad Kehtari, syndic de la commune de Paudex, 021 791 12 12**

Lausanne, le 28 janvier 2021